

NA

LA LETTRE
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

N° 32
JAN. 2022
ISSN 2555-297 X

ÉDITO

A lors qu'une nouvelle année démarre, permettez-moi de vous adresser, au nom de tous les membres du CESER Nouvelle-Aquitaine, nos meilleurs vœux pour 2022. Que cette nouvelle année soit emplie de joies simples et de moments partagés, qu'elle amène à chacune et à chacun santé et sérénité dans vos quotidiens, optimisme et enthousiasme dans vos projets.

Nous savons d'ores et déjà que 2022 ne nous permettra pas encore de tourner la page de cette pandémie lancinante... Une année de plus à « vivre avec la Covid », avec ses rebondissements épidémiques et ses contraintes sanitaires qui nous mettent toutes et tous, individuellement et collectivement, à rude épreuve depuis de nombreux mois, dans nos vies quotidiennes, familiales, amicales, professionnelles et dans nos engagements de toutes natures. La crise fragilise les plus fragiles, précarise les plus précaires, désorganise nombre de secteurs d'activité, met sous tension psychique et mentale, crée de profonds bouleversements dans nos vies et nos regards portés sur le monde et, in fine, secoue les fondements de notre cohésion, déjà très largement éprouvés avant la crise...

2022 s'annonce également comme une année déterminante pour l'avenir de notre pays et de nos territoires, avec les rendez-vous électoraux du printemps. Formulons le vœu que la pluralité des expressions et des débats indispensables à la vitalité démocratique se fasse dans une confrontation constructive des idées et des visions pour l'avenir du pays. Si le CESER n'a pas à prendre partie dans des enjeux électoraux, qui plus est de niveau national, il entend continuer à prendre toute sa place, dans sa mission consultative régionale, pour éclairer, décrypter, anticiper les enjeux comme les signaux faibles pour notre territoire néo-aquitain. Nul doute que nous ne sommes qu'au début de comprendre les retentissements profonds et de long terme que cette crise Covid, mais aussi la crise environnementale que nous affrontons et les mutations technologiques que nous connaissons, auront sur nos vies, nos territoires, notre économie et sur les choix collectifs à opérer pour réussir à « transformer demain », vers une société plus juste, plus solidaire, plus respectueuse de l'environnement. Et tout au long de l'année 2022, nos différentes commissions, qui se sont dotées d'autosaisines ambitieuses, continueront à avancer sur ces sujets d'importance, qui viendront, chacun à leur manière, éclairer un pan de cette nécessaire réflexion d'ensemble. À l'instar de notre tout dernier rapport sur « les patrimoines, leviers de développement des territoires », dont je vous invite à découvrir le contenu dans les pages ci-après, le CESER finalisera ainsi en 2022 des travaux sur les activités du soin et du lien social, sur la pauvreté en Nouvelle-Aquitaine, sur la jeunesse, sur la politique énergétique, sur le travail... Tout en poursuivant bien sûr sa mission consultative sur les grandes orientations régionales : contrat de plan État-Région, stratégie régionale biodiversité, schéma de développement économique, d'internationalisation et d'innovation, schéma d'aménagement durable et d'égalité des territoires, plan régional santé environnement, grand projet ferroviaire du Sud-Ouest...

2022, enfin, sera une année anniversaire ! Celle des 50 ans des CESER, ancêtres des CESER actuels, qui ont été instaurés par la loi du 5 juillet 1972. 50 ans à représenter la diversité de la société civile régionale, 50 ans à éclairer la décision et l'action publiques, 50 ans au service de l'intérêt régional : voilà qui nous oblige ! Recevez nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qui, nous l'espérons, nous donnera l'occasion de fructueux temps d'échanges et de réflexions partagés.

Emmanuelle FOURNEYRON
Présidente

RAPPORT

LES PATRIMOINES, LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

« Faire territoire » par le patrimoine ! C'est la proposition que formule le CESER dans un nouveau rapport adopté en décembre 2021 avec à l'appui, l'élaboration d'une politique globale et transversale de développement par les patrimoines.



La Nouvelle-Aquitaine dispose en effet d'un patrimoine architectural, naturel, culturel, sportif ou immatériel riche et diversifié avec de nombreux monuments historiques, de villes et villages reconnus au niveau international ou par différents labels, une grande diversité de sites naturels et de paysages, des traditions et savoir-faire reconnus... Tous les territoires disposent, à travers leur patrimoine, de ressources qu'ils peuvent mobiliser au service de leur projet de développement. Activités économiques, revitalisation des centres anciens, tourisme, qualité du cadre de vie, cohésion sociale et territoriale... C'est dans ce contexte que s'inscrit le rapport du CESER.

Les patrimoines, fabriques de dynamiques territoriales

Il ne s'agit pas de dresser un inventaire des richesses patrimoniales de la Nouvelle-Aquitaine ; il s'agit d'identifier la manière dont tous les patrimoines peuvent générer des dynamiques territoriales, comme vecteur de développement économique plus durable, mais aussi comme un ressort d'identité locale, de cohésion sociale et territoriale.

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS
REPRÉSENTANT 111* ORGANISATIONS
PATRONALES, SYNDICALES, ASSO-
CIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

*en représentation directe et indirecte

Sommaire Lettre N° 32

Les patrimoines	P.1-2
Les avis de décembre	P.3
Un Bureau à Fumel (47)	P.4
Nos Vœux	P.4
Le Bilan 2021 et les projets 2022	P.4

- **Fabrique d'identité** : le patrimoine est un élément constitutif de l'ADN d'un territoire, un marqueur de son image et de son identité. La constitution d'une identité est, pour l'essentiel, une construction par les acteurs. Elle dépend du patrimoine dont dispose chaque territoire, mais aussi de la manière dont le territoire se l'approprié, l'inscrit dans une histoire, le projette vers l'avenir. Au-delà de sa valeur matérielle intrinsèque, le patrimoine est fondamentalement porteur de valeurs, de sens que les acteurs vont lui donner et qui forgeront l'identité du territoire.
- **Fabrique de cohésion sociale par l'élaboration de projets fédérateurs liés au patrimoine** : cette valeur du patrimoine pour la société est d'ailleurs consacrée dans la Convention européenne de Faro et reconnue au titre des Droits Culturels des personnes (récemment inscrits dans la législation française). Le patrimoine est enfin reconnu par l'ONU comme un levier de la citoyenneté et de l'émancipation citoyenne.
- **Fabrique de cadre de vie** : le patrimoine participe à la qualité du cadre de vie. C'est un levier de reconquête des centres-villes et des centres-bourgs (réhabilitation de l'habitat, requalification des espaces publics, qualité des paysages) qui doit s'intégrer dans une approche globale du territoire.
- **Fabrique de développement durable** : le patrimoine est porteur d'une dynamique économique significative (revenus, emplois...) et bien sûr, « matière première » essentielle du tourisme. Pour que ce développement profite pleinement aux territoires, il est nécessaire de maîtriser son développement et de diversifier le tissu productif local en s'appuyant sur les ressources et savoir-faire locaux.

Le patrimoine territorial en construction : les leviers à mobiliser

Comment passer de l'intention à l'action ? Comment mobiliser le patrimoine au service du territoire et de ses habitants ? Le CESER propose des pistes de réflexion, des leviers à activer, des préconisations, en s'appuyant sur l'ensemble de la chaîne patrimoniale : connaître et comprendre d'abord, protéger et valoriser sans « mettre sous cloche », pour ensuite « faire projet » autour du patrimoine, et enfin faire connaître et transmettre. Pour compléter l'ensemble de ce processus, l'accompagnement des acteurs, tant dans l'émergence et la mise en œuvre des projets que dans l'exercice des métiers liés au patrimoine, est indispensable. Un atout pour préparer l'avenir : c'est dans cette perspective que le patrimoine gagnerait, pour le CESER, à être appréhendé.

Les propositions à retenir

Au-delà de sa valeur historique ou culturelle qui lui est propre, le patrimoine est une ressource, une opportunité de développement pour les territoires, particulièrement en Nouvelle-Aquitaine. Poser les bases d'un autre modèle de développement, plus durable et résilient : le patrimoine a un rôle à jouer dans cette ambition, qu'il s'agisse de renforcer l'identité et la cohésion des territoires, de fédérer la population locale, d'améliorer la qualité du cadre de vie, ou encore d'aménager et de développer le territoire dans le respect des ressources, au bénéfice de tous.

CONNAÎTRE LE PATRIMOINE LOCAL	<ul style="list-style-type: none"> 1> Construire une vision globale du patrimoine à l'échelle du territoire 2> Donner un sens et des valeurs partagées au patrimoine 3> S'appuyer sur un diagnostic patrimonial intercommunal
METTRE LE PATRIMOINE EN PROJET	<ul style="list-style-type: none"> 4> Inscrire le patrimoine dans le projet de développement du territoire 5> Intégrer plus systématiquement l'enjeu patrimonial dans les documents de planification 6> Mobiliser le patrimoine dans les programmes d'aménagement et de développement des territoires 7> « Faire projet » autour du patrimoine
PROTÉGER ET VALORISER LE PATRIMOINE	<ul style="list-style-type: none"> 8> « Faire vivre » le patrimoine 9> Mobiliser les outils existants
FAIRE VIVRE, PARTAGER ET TRANSMETTRE LE PATRIMOINE	<ul style="list-style-type: none"> 10> Faire connaître : informer et communiquer sur le patrimoine local 11> Mettre en lumière les richesses patrimoniales des territoires par un usage raisonné des labels 12> Développer les actions de médiation de patrimoine 13> Impliquer les citoyens dans la promotion de leur patrimoine
FACILITER L'ÉMERGENCE ET LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS	<ul style="list-style-type: none"> 14> Accompagner les collectivités dans l'émergence et le montage de leurs projets « Patrimoine » 15> Sécuriser les financements publics et mobiliser des financements variés 16> Renforcer le rôle de la Région : sensibiliser, orienter et animer
ACCOMPAGNER LES MÉTIERS DU PATRIMOINE	<ul style="list-style-type: none"> 17> Mieux reconnaître et valoriser les métiers du patrimoine 18> Former des professionnels qualifiés du patrimoine 19> Acculturer les acteurs usagers des patrimoines

À savoir :

Le patrimoine, une construction sociale, marque des sociétés humaines

Le patrimoine n'existe pas en soi, il n'existe pas de définition unique, c'est un concept évolutif et mouvant. Est patrimoine ce que nous jugeons digne de conserver de nos prédécesseurs, et que nous choisissons de transmettre aux générations futures, c'est une construction sociale.

Étymologiquement, le patrimoine désigne les biens hérités du père. Au Moyen-Âge, on parlait de matrimoine qui désignait l'ensemble des biens et des droits hérités de la mère. Quelques siècles plus tard, le substantif « matrimoine » s'est effacé, l'héritage culturel ne s'est plus conjugué qu'au masculin, et aujourd'hui des collectifs veulent faire émerger « l'héritage des mères » et rendre visibles leurs œuvres.

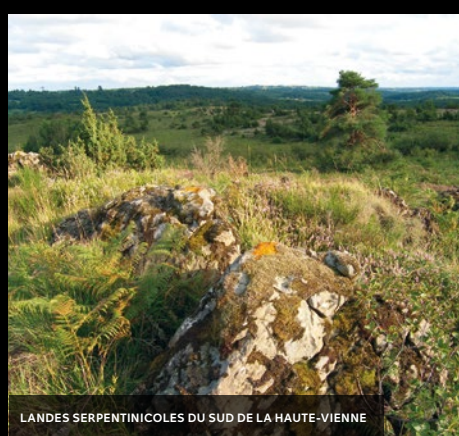
La notion de patrimoine s'est considérablement élargie tout au long du XXe siècle. Au départ centrée sur les monuments historiques, elle englobe désormais : le patrimoine naturel, le patrimoine architectural urbain, le patrimoine vernaculaire, le patrimoine culturel et immatériel (pratiques artistiques, culturelles ou sportives, savoir-faire...).

Rendez-vous en patrimoines, pour s'inspirer

Le CESER présente 27 initiatives qui sont autant d'exemples que les patrimoines lorsqu'ils sont pensés ainsi, peuvent être mobilisés pour générer, à leur échelle, des dynamiques territoriales ! Ces initiatives illustrent l'impact des patrimoines sur les territoires. Le CESER met en lumière les bonnes pratiques, les leviers et les freins pour inspirer les collectivités souhaitant faire du patrimoine une composante de leur projet de territoire. La fresque de photos ci-après illustre les 27 initiatives présentées dans les fiches du rapport.



MARAIS SALANTS DE L'ÎLE DE RÉ



LANDES SERPENTINICOLES DU SUD DE LA HAUTE-VIENNE



CHÂTEAU DE BUZET ET SON PARC



CULTURE DU CHÂTAIGNER EN HAUTE-VIENNE



ZONES HUMIDES ET LAGUNES FORESTIÈRES



BAYONNE, LA RECONQUÊTE DU CŒUR DE VILLE



CHAUMES DU VIGNAC ET DE CLÉRICNAC



COURSE LANDAISE ET SON ÉCOSYSTÈME D'ACTIVITÉS



FÊTE DE L'ESPADRILLE DE MAULÉON-LICHARRE



COOPÉRATIONS TECHNOLOGIQUES



FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ORNITHOLOGIQUE



SAINT-JEAN-D'ANGÉLY



FRAIRIE DES PETITS VENTRES DE LA RUE DE LA BOUCHERIE



PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL ARTISTIQUE DU POITOU



L'ESCALIER, UN TIERS-LIEU PATRIMONIAL

AVIS

DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES À LA HAUTEUR DES TRANSITIONS NÉCESSAIRES ?



Consulté en décembre sur les orientations budgétaires 2022, le CESER a de nouveau exprimé une inquiétude quant à l'incertitude des allocations de recettes par l'État. Les changements récurrents des périmètres de recettes fiscales limitent la lisibilité des recettes régionales à venir et l'établissement de prévisions budgétaires est complexe. Le Conseil régional revu sa stratégie par rapport à ce qu'il présentait l'année passée : les prévisions en dépenses d'investissement sont moins importantes ramenant leurs

montants au niveau d'avant-crise. Le rétablissement à horizon 2027 du ratio de désendettement du Conseil régional afin de ménager ses capacités futures d'investissement et d'emprunt, est posé comme préalable aux grandes orientations de politique générale. Cette forme de hiérarchisation interroge le CESER, considérant que le raisonnement inverse pourrait être tenu, à savoir que les orientations définies avec l'ambition de transitions (économiques, écologiques, sociales) devraient dicter les choix budgétaires et non l'inverse. Plus largement, l'Assemblée socio-professionnelle se réjouit qu'à la démarche Néo Terra soit adossée une prise en compte des enjeux sociaux et d'égalité faisant écho au souhait qu'elle a formulé depuis 2020 d'une feuille de route transversale « Néo Societas ». Elle invite le Conseil régional à tenir compte dans ses orientations et trajectoires budgétaires de ces ambitions.

AVIS

RAPPORT ANNUEL « DÉVELOPPEMENT DURABLE »



L'exercice formel et obligatoire du rapport de développement durable s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration et de prise en compte des objectifs de développement durable sur le territoire. Si l'exercice est techniquement bien exécuté, le CESER regrette que ce rapport ne soit pas encore conçu comme un véritable outil d'appréciation et d'évaluation de l'impact des politiques régionale en matière de développement durable. Cette année encore, le CESER renouvelle son souhait de voir ce rapport relever son ambition, afin d'en faire un véritable outil d'aide à la décision, qui puisse éclairer les réflexions menées dans le cadre des débats sur les orientations

budgetaires, desquels il est concomitant, pour y tenir pleinement compte des enjeux de développement durable.

Afin de donner à voir le caractère « durable » des politiques du Conseil régional dans leur intégralité, le rapport doit dépasser le strict cadre de Néo Terra et aborder plus largement des actions sous l'angle des objectifs sociaux et de gouvernance.

AVIS

UN COMITÉ POUR LA RECHERCHE, LE DÉVELOPPEMENT ET L'INNOVATION DURABLES EN NOUVELLE-AQUITAINE (CORDINA)



La mise en place d'un Comité consultatif pour la Recherche, le Développement et l'Innovation durables en Nouvelle-Aquitaine (CoRDINA) et d'un Comité de Coordination des Expertises Scientifiques permet de clarifier les rôles respectifs de chacun et de préciser les attentes de la collectivité. L'articulation entre le CESER et le CoRDINA reste quant à elle à préciser compte tenu de la proximité des missions et des thèmes de travail.

AVIS

RÉALISER L'ÉGALITÉ 2018-2021



Le CESER souligne la nécessité de poursuivre et de déployer la politique régionale en faveur de l'égalité et de lutte contre les discriminations. Si le bilan de la 3ème année de mise en œuvre du Plan d'action atteste de réels progrès dans le déploiement de cette politique, le CESER souligne l'intérêt de disposer d'éléments de bilan sinon d'évaluation plus complets. Il considère qu'une telle démarche d'évaluation exigera de disposer à terme d'un cadre plus précis (objectifs, critères, indicateurs) permettant de mieux apprécier la nature et la portée des actions initiées ou soutenues. Le CESER considère plus largement l'opportunité d'inscrire l'égalité femme-homme et la lutte contre les discriminations dans les critères d'intervention de la collectivité, en termes d'éco-socio-conditionnalité.



D'HOURTIN



TAPISSERIE D'AUBUSSON



ANGOULÊME, UN SUBTIL ÉQUILIBRE ENTRE VÉGÉTAL ET MINÉRAL



ARBRES REMARQUABLES DE LA VIENNE



PARC DE L'ESTUAIRE, UN SITE DES « ÉCHAPPÉES NATURE »



ES, LINGUISTIQUES ET CULTURELLES



MARCHÉ D'ISSIGÉAC



POITIERS : LE PROJET DU QUARTIER DU PALAIS



ACCORDÉON ET LA CORRÈZE



APPELLATIONS AOC, AOP ET IGP



DINE ET NUMÉRIQUE »



CITÉ DU CUIR À SAINT-JUNIEN



CHANTIER DES BÉNÉVOLES



CHEMINS DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE



L'ABBAYE DE SORDE, CHEMINS DE ST JACQUES DE COMPOSTELLE

FUMEL, LES ENJEUX DE RECONVERSION D'UN TERRITOIRE



Le Bureau du CESER a tenu une réunion de travail à Fumel (47) les 13 et 14 décembre. Ce déplacement a permis à ses membres d'échanger avec différents acteurs locaux sur les enjeux de reconversion du territoire. L'ancien site industriel des fonderies de Fumel a employé jusqu'à 3500 salariés dans les années 1960, sous la gestion du groupe Pont-à-Mousson, avant de connaître des crises successives comme ce fut le cas pour toute la filière sidérurgique française. Plusieurs procédures et plans de reprise se sont succédé jusqu'en 2018, date de la fermeture du site qui ne comptait plus alors que 38 salariés. Ce site n'était pas seulement un lieu de production industrielle ; les fonderies ont aussi animé tout un territoire, modifié le paysage et rassemblé des communautés de travailleurs. Le territoire vivait grâce et autour de l'usine. La Communauté de Communes Fumel

Vallée du Lot est propriétaire depuis 2008 d'une friche industrielle couvrant une vingtaine d'hectares, avec un problème important de dépollution et de reconversion. C'est désormais aux collectivités locales qu'il incombe d'imaginer son futur. C'est sur cette perspective que les membres du Bureau du CESER ont échangé avec Didier Caminade, Président de la Communauté de Communes et Maire de Cuzorn, Jean-Louis Costes, Maire de Fumel, Virginie le Corre Steinbach, Directrice de la Mission Locale du Pays Villeneuvois, Benoit Sfiligoi, Directeur de l'agence Pôle Emploi du Fumelois et Sébastien Ribeiro, Directeur Général des Services de la Communauté de Communes. Le temps d'échange avec les acteurs locaux a été un moment privilégié pour mieux appréhender les enjeux actuels du territoire et sa nécessaire reconversion pour envisager des perspectives d'emploi plus prometteuses pour l'avenir.



ACTU BILAN D'ACTIVITÉS 2021

Le bilan d'activités 2021 du CESER vous permet de découvrir ou redécouvrir l'ensemble des travaux et réflexions de l'exercice écoulé. Au cours de cette année 2021, le CESER a souhaité apporter sa contribution aux réflexions de long terme, sur différents thèmes : premières réflexions sur les enseignements de la crise exceptionnelle, dans un rapport intitulé « Covid-19 : l'urgence de transformer demain », puis la transition agroécologique, le télétravail, la biodiversité et la gestion de l'eau... ont ainsi constitué quelques-uns des principaux travaux du CESER. 2021 a également été marquée par une démarche d'ouverture et d'échanges par l'approfondissement des relations avec différentes organisations et institutions de la société civile organisée, avec les élus et services du Conseil régional, avec les représentants de l'État et les différents échelons de collectivités territoriales et plus largement avec les acteurs des territoires, dans toute leur diversité.



Pour commander ou télécharger ce bilan : <https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/bilan-activites-2021-transformer-demain>

ET EN PROJETS POUR 2022

Des réflexions ont été engagées et vont se poursuivre au cours de l'année qui s'ouvre : sur les activités du soin et du lien social, sur la pauvreté et les précarités en Nouvelle-Aquitaine, sur les évolutions du travail après la Covid-19, sur la question énergétique, sur la jeunesse, sur l'évaluation, sur les modalités de financement public d'entreprises privées... Le CESER entend enfin poursuivre la démarche visant à dessiner les contours de « Néo Societas », cette feuille de route transversale consacrée aux enjeux sociaux et sociétaux, complémentaire à « Néo Terra », et que le CESER appelle de ses vœux comme second pilier de la politique régionale. D'autres événements sont programmés en 2022 pour éclairer et prendre la mesure des violences faites aux femmes, sur les enseignements de la crise et le « monde d'après », sur les droits culturels et pratiques en amateurs, sur l'agroécologie... Enfin, le CESER apportera sa contribution aux plans et schémas régionaux en cours (Contrat de plan État-Région, plan régional santé-environnement, schéma régional de la biodiversité, schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires - SRADDET -, schéma régional de développement économique, d'internationalisation et d'innovation - SRDEII -, Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest...) et poursuivra ses travaux de coopération en France et à l'échelle de la façade atlantique européenne.

ISSN : 2555-297 X
Lettre bimestrielle
Abonnement gracieux sur demande.
Directeur de la publication : W. Grounon
Rédaction : Pôle communication du Ceser
Maquette : Kymzo Réalisation : Imp. Laplante
Crédits photos : © Région Nouvelle-Aquitaine : Alexandre Dupeyron, Paul Robin, Françoise Roch - Anthony Baratier, Pierre Courroux, Frédéric de Villamil, © aDutrey, Édouard, Naudinsylvain, Romann Ramshorn, © Traumrune, Whn64 - Fotolia.com : Klaus von Kassel - © Séverine Dabadie - Office de Tourisme de Saint-Jean-de-Luz - UPCP Métiève - Vienne Nature - Flickr: José Carlos Babo, jacme31, LB Photo - Pixabay: jacqueline macou - Photothèque du CESER Nouvelle-Aquitaine

SITE DE BORDEAUX	SITE DE LIMOGES	SITE DE POITIERS
14 rue François de Sourdis	27 boulevard de la Corderie	15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 81383	CS 3116	CS 70575
33077 Bordeaux Cedex	87031 Limoges Cedex 1	86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 57 57 80 80	Tel. 05 55 45 19 80	Tel. 05 49 55 77 77

ACTU Les vœux de CESER : 2022, changer de regards

Il y a un peu plus d'un an, dans un rapport intitulé « Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine », le CESER alertait sur l'urgence à transformer demain, à redonner du sens et à redéfinir ensemble un horizon commun. La carte de vœux pour 2022 invitait à changer de regards s'inscrit dans cette même démarche. Pour 2022, le CESER Nouvelle-Aquitaine vous souhaite de cultiver cette capacité à poser, croiser, changer de regards, pour, ensemble, réussir à transformer demain. La version numérique est ici : youtu.be/7WvwW2SEpJQ

POUR 2022,
NOUS VOUS SOUHAITONS DE CULTIVER
CETTE CAPACITÉ À POSER, CROISER,
CHANGER DE REGARDS
POUR, ENSEMBLE,
RÉUSSIR À TRANSFORMER DEMAIN.

Ceser Nouvelle-Aquitaine
 ceser-nouvelle-aquitaine.fr

